



HAL
open science

Champ(s) de formation Médecine (avis sur le projet) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'un champ (domaine) de formations (projet). Champ(s) de formation Médecine (avis sur le projet). 2018, Sorbonne université. hceres-02042249

HAL Id: hceres-02042249

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042249v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION
Champ de formations
Médecine
pour le prochain contrat 2019-2023

Sorbonne Université

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2017-2018
VAGUE D

Rapport publié le 11/12/2018



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Xavier Py, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

L'université *Sorbonne Université* est issue de la fusion entre l'université Pierre et Marie Curie et l'université Paris-Sorbonne. Le champ *Médecine* proposé par *Sorbonne Université* dans le cadre du contrat quinquennal 2018-2022 regroupe 6 formations diplômantes placées sous la responsabilité de la faculté de médecine. Quatre d'entre elles correspondent aux premier et deuxième cycles d'études de santé, en médecine ou maïeutique, donnant grade de licence (diplômes de formation générale, DFG), ou grade de master (diplôme de formation approfondie, DFA). L'offre est complétée par deux mentions de master : un master « *Santé* », en renouvellement et un master « *Santé publique* », en création. Toutes les formations font l'objet d'une fiche Accréditation Offre de Formation (AOF).

AVIS SUR LES FORMATIONS PROPOSÉES

Bien que non limité aux études de médecine, le champ *Médecine* bénéficie d'une réelle cohérence. Celle-ci repose à la fois sur sa thématique générale, la santé, et sur la prééminence de la faculté de médecine dans son organisation. De plus, les formations de ce champ, toutes sélectives, ont en commun une forte attractivité, un caractère très professionnalisant avec une part importante dévolue aux stages, enfin des taux d'insertion professionnelle excellents. Elles se situent dans un environnement exceptionnel en termes de structures hospitalières et de structures de recherche.

Concernant la première année commune des études de santé (PACES), la déclaration de politique générale du champ *Médecine* mentionne que, dès la rentrée 2018, serait mise place une réforme profonde de son organisation, de nature expérimentale, avec passage à une « PACES1-ALTER PACES ». L'objectif est d'offrir aux étudiants de meilleures conditions d'égalité des chances et de favoriser les réorientations en cas d'échec. Il est dommage qu'aucune information complémentaire ne soit fournie sur cette expérimentation, ce qui ne permet pas d'en apprécier l'intérêt potentiel. La fiche AOF sur la PACES ne porte que sur le fonctionnement de cette dernière jusqu'en 2017.

En DFG comme en DFA, l'organisation générale des formations demeure globalement inchangée, associant enseignements académiques et stages. Plusieurs dispositifs particuliers seront renforcés ou mis en place, avec pour objectif la personnalisation des parcours pédagogiques : pour les étudiants de maïeutique, libre choix d'une unité d'enseignement (UE) optionnelle en lien avec la pratique professionnelle ; pour les étudiants de médecine, un cursus médecine-sciences sélectif, avec enseignements spécifiques et stages d'initiation à la recherche, ainsi que la création d'une UE de langue anglaise préparant l'épreuve de lecture critique d'article de l'examen classant national. Sont également annoncés, mais sans plus de précisions, le renforcement des enseignements en bio-statistique et informatique et des mesures « visant le développement des talents ».

Le master « *Santé* », dont la particularité est de s'adresser à diplômés de formations paramédicales (infirmiers, psychomotriciens, kinésithérapeutes, notamment), est demandé en reconduction. Quatre parcours sont supprimés, deux sont créés : « Maladies chroniques et handicap : réadaptation, éducation thérapeutique, coordination » et « Pratiques avancées en soins en cancérologie ». Les effectifs attendus sont de 250 à 300 étudiants. La fiche de présentation du master est très succincte, aucune explication sur la finalité de ces changements n'est apportée, ce qui est regrettable en raison de la place particulière qu'occupe cette formation dans la démarche d'universitarisation des professions paramédicales.

Le master « *Santé publique* » est la seule formation demandée en création. Il propose 5 parcours, dont un parcours « *Epidémiologie populationnelle et prévention* » issu principalement du diplôme interuniversitaire « *CESAM* » (*Centre d'Enseignement de la Statistique Appliquée à la Médecine et à la Biologie Médicale*) et un parcours « *Science des données en biomédecine* » assuré par *Sorbonne Université Science*. Quant aux 3 autres parcours, ils résultent de conventions de partenariat avec les universités Paris Descartes, Paris Diderot et Paris 13. Ce master complète logiquement l'offre de formation proposée aux étudiants de santé.

Globalement, l'ensemble, parfaitement cohérent, des formations du champ *Médecine* s'inscrit dans la continuité de l'offre de la précédente université Pierre et Marie Curie.

AVIS SUR LE PILOTAGE ET SUR LES DISPOSITIFS OPÉRATIONNELS

Dans son document de stratégie sur sa nouvelle offre de formation, *Sorbonne Université* affiche clairement l'innovation pédagogique comme une priorité. En témoigne la mise en place du *Centre d'Accompagnement Pédagogique et de Support à l'Expérimentation (CAPSULE)* à l'échelle de l'établissement. Pour les formations du champ *Médecine*, en particulier pour celles de DFG et de DFA, deux axes prioritaires de développement sont mis en avant, tous deux de grand intérêt. Le premier repose sur l'utilisation de l'outil numérique et le renforcement des méthodes modernes d'enseignement, déjà bien en place dans l'établissement, telles que la « pédagogie inversée », les enseignements collaboratifs en ligne, la modélisation 3D ou la dissection sur table virtuelle d'anatomie. Le deuxième axe est le développement d'ateliers de simulation (numérique ou sur mannequins) : apprentissage de gestes techniques, d'exams cliniques particuliers, de l'échographie et même des relations de soin sous forme de jeux de rôle. Le département de simulation de la faculté de médecine supervise aujourd'hui près de 300 demi-journées de formation par an. Son activité devrait encore s'accroître.

Le pilotage des formations du champ se présente de façon assez simple, impliquant a priori une seule composante de l'établissement, la faculté de médecine. La nomination d'un vice-doyen étudiant est un point très positif. Il faut souligner la qualité des dispositifs en place pour le suivi et l'évaluation des stages, qu'il s'agisse de stages hospitaliers ou de stages de médecine générale. Un autre point remarquable est l'organisation très pertinente du certificat de compétence clinique de fin de DFA de médecine. Cependant, à propos du pilotage des formations du champ, trois interrogations demeurent. D'une part, on regrette l'absence d'informations sur les relations entre la faculté de médecine et l'école de sages-femmes Saint Antoine et sur les possibles mutualisations d'enseignements et d'équipes pédagogiques entre médecine et maïeutique. D'autre part, concernant le master « *Santé* », on note l'absence de données nouvelles sur la mise en place d'un conseil de perfectionnement et sur le suivi des diplômés, recommandation exprimée lors de l'évaluation du bilan. Rien n'est dit à cet égard pour le master « *Santé publique* » demandé en création. Enfin, le dossier présenté par l'établissement n'évoque pas la mise en place, pour le prochain quinquennat, de procédures continues d'autoévaluation des formations.

L'internationalisation des formations est une autre priorité mise en avant par *Sorbonne Université*. Elle fait l'objet d'un document clair, rédigé à l'intention des étudiants de médecine et présentant les deux modalités proposées : mobilité entrante ou sortante d'une année dans le cadre Erasmus, reposant sur des accords bilatéraux signés avec des pays européens ; stages de courte durée, un à deux mois, dans des universités asiatiques ou nord-américaines. L'ensemble est complet, mais il est surprenant que le dossier de l'établissement ne fasse état d'aucun objectif concernant le nombre d'étudiants devant bénéficier de cette mobilité au cours du prochain quinquennat. De plus, rien n'est dit à ce propos sur les étudiants de maïeutique, ou de master.

Au total, le projet présenté au titre du prochain quinquennat par *Sorbonne Université* pour le champ *Médecine* est celui d'un ensemble d'excellence, dans la droite ligne des formations de l'ancienne université Pierre et Marie Curie. Les évolutions proposées sont judicieuses et répondent de façon globalement satisfaisante aux recommandations émises lors de l'évaluation du quadriennal 2014-2018. La mise en place d'un conseil de perfectionnement en master est attendue, de même que la formalisation de procédures continues d'autoévaluation pour chacune des formations.

Enfin, on peut souhaiter que les étudiants du champ *médecine* puissent rapidement bénéficier de nouveaux projets pédagogiques faisant participer l'autre grand domaine de compétence de *Sorbonne Université*, celui des sciences humaines et sociales.

LES FORMATIONS

Par ordre du document

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement	Remarque(s)
DFG médecine	L	SU	
DFA médecine	M	SU	
DFG maïeutique	L	SU	
DFA et DE maïeutique	M	SU	
Master Santé	M	SU	
Master Santé publique	M	SU	

COMPLEMENT AU RAPPORT

Les courriers adressés par Sorbonne-Université au HCERES sur la première version du rapport, puis la discussion avec l'équipe présidentielle de l'université et avec plusieurs responsables de la faculté de médecine ont permis de lever les quelques ambiguïtés et incertitudes restantes sur les formations du champ santé proposées pour le prochain contrat quinquennal, en particulier sur les points suivants : l'organisation de la PACES (PACES 1 et AlterPaces), l'enseignement de la maïeutique, l'intégration des méthodes de simulation (humaine, plastique, gestes sensibles), la vie étudiante (avec notamment la création d'une vice-présidence étudiante), l'évaluation des enseignements par les étudiants et la mise en place de conseils de perfectionnement en médecine. Quant aux projets d'internationalisation, ils restent fragilisés par l'organisation même des études médicales et ses impératifs (PACES et ECN). Le positionnement du diplôme en pratique avancée doit être précisé administrativement (nouveau parcours de master ou DIU).

En conclusion, l'ensemble des propositions présentées par Sorbonne Université sur ce champ de formation définit un projet ambitieux, cohérent et novateur bénéficiant de moyens augurant très favorablement de sa réussite.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Paris, le 19 NOV. 2018

Cher Monsieur,

Nous avons bien reçu et avons lu attentivement les rapports rédigés par les comités d'experts.

Nous avons constaté avec satisfaction que de nombreuses réponses avaient pu être apportées lors de la rencontre du 11 septembre dernier sur le campus des Cordeliers. Nous regrettons toutefois que les rapports dits « provisoires » n'aient pas réellement intégré les réponses et rectificatifs apportés, se contentant d'en signaler l'existence dans des ajouts en fin de documents.

Comme le comité a eu l'occasion de la rappeler, Sorbonne Université est un établissement en devenir, qui s'est doté d'un projet ambitieux que l'énergie et l'excellence de ses personnels devront conduire à maturité. Nous prenons bonne note des remarques et recommandations de l'HCERES. Nous nous efforcerons d'en tenir le meilleur compte dans les années qui viennent.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Jean Chamboz
Président de Sorbonne Université

Hcéres
Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du Département d'évaluation des formations
2, rue Albert Einstein
75013 Paris

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)